



Fonds National de Promotion  
et de Communication de l'Artisanat

# Le « Train de la Création d'entreprises » un Tour de France en 14 étapes, du 13 au 27 septembre 2005

## Sommaire

L'Artisanat prend le « Train de la Création d'entreprises » pour un Tour de France en 14 étapes, du 13 au 27 septembre 2005 .....	<b>1</b>
L'Artisanat, un secteur économique très porteur .....	<b>2</b>
Chaque année, 100 000 opportunités pour entreprendre dans l'Artisanat .....	<b>3</b>
Les avantages de la reprise .....	<b>4</b>
Qui sont les nouveaux entrepreneurs ? .....	<b>5</b>
Les aides à la création et à la reprise d'entreprise .....	<b>6/7</b>
Les chiffres de l'Artisanat dans notre région .....	<b>8</b>

### Contact presse

Com 3000 - Tél : 01 45 26 59 74

• Sylvie Ancian :  
sylvie.ancian@com3000.fr

• Stéphanie Sauret :  
stephanie.sauret@com3000.fr

Salle de presse en ligne sur :  
www.artisanat.info

## ►► L'Artisanat prend le « Train de la Création d'entreprises » pour un Tour de France en 14 étapes, du 13 au 27 septembre 2005

**Pour la troisième année consécutive, l'Artisanat, représenté par les Chambres de métiers et de l'Artisanat et l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), participe au Train de la Création d'entreprises. Les représentants de la Première entreprise de France seront présents dans la voiture 6 : « Rue des Entrepreneurs ».**

Lors de chaque étape, des conseillers accueilleront le public avec l'objectif de fournir en direct les clés indispensables aux candidats créateurs ou repreneurs d'entreprise : informations et recommandations concernant les formalités à remplir, le choix du statut, les aides financières, l'accompagnement du projet, etc.

Avec 880 000 entreprises et 3 millions d'actifs, l'Artisanat est un secteur-clé de l'économie française. Le dynamisme du secteur se caractérise notamment par la vitalité des créations d'entreprises : en 2004, près de 99 000 nouvelles entreprises artisanales ont été immatriculées.

La Première entreprise de France offre également des milliers d'opportunités pour ceux qui souhaitent reprendre une entreprise. Chaque année, plus de 30 000 entreprises artisanales viables cherchent un repreneur, seulement la moitié d'entre elles sont effectivement reprises. La transmission des entreprises artisanales représente un véritable challenge : on estime à 300 000 le nombre de leurs dirigeants qui vont partir à la retraite dans les dix ans.

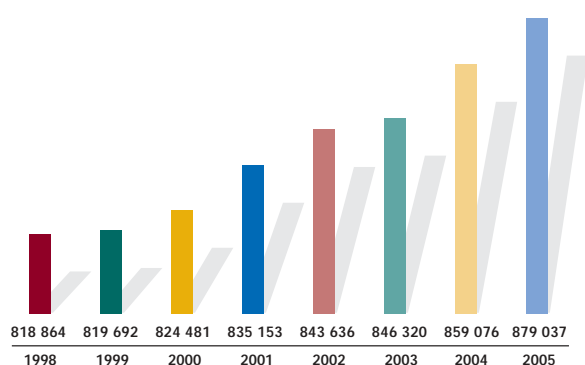
Parmi les nouveaux chefs d'entreprise artisanale, on distingue de nombreuses femmes, des jeunes et des salariés. A eux, comme à tous les futurs entrepreneurs, l'Artisanat offre la possibilité de concilier la maîtrise de leur avenir professionnel avec la prise de responsabilités dans leur métier.

### **Le parcours du Train :**

13/09	Paris-Nord	21/09	Montpellier
14/09	Lille	22/09	Toulouse
15/09	Reims	23/09	Limoges
16/09	Mulhouse	24/09	Bordeaux
17/09	Lyon	25/09	Nantes
19/09	Avignon	26/09	Tours
20/09	Toulon	27/09	Rennes

## ►► L'Artisanat : un secteur économique très porteur

L'Artisanat est un secteur dynamique qui crée de nombreux emplois. Il est un acteur déterminant de l'économie française et du développement local. Comptant plus de 250 métiers qui intègrent savoir-faire traditionnels et évolutions marquées par les nouvelles technologies, l'Artisanat représente un secteur d'avenir.



Nombre d'entreprises artisanales  
au 1<sup>er</sup> janvier de 1998 à 2005

### L'Artisanat, c'est 880 000 entreprises et 10 % du PIB

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, on comptait 880 000 entreprises artisanales, soit 60 000 de plus qu'en 1998. 40 % de ces entreprises artisanales appartiennent au secteur du bâtiment, 31 % relèvent du secteur des services, 17 % de la production et 12 % de l'alimentation <sup>(1)</sup>.

Le chiffre d'affaires total des entreprises artisanales représente 250 milliards d'euros, soit plus de 10 % du Produit Intérieur Brut (PIB) de la France.

### Un Français sur dix travaille dans l'Artisanat

La Première entreprise de France occupe 3 millions d'actifs (2,4 millions de salariés), et crée sans cesse de nouveaux emplois, environ 300 000 sur la période 2000-2005 <sup>(1)</sup>.

Il y a trente ans, une majorité des entreprises artisanales n'employait pas de salariés, hormis les apprentis. Aujourd'hui, les entreprises artisanales ont beaucoup évolué : 38 % ont adopté le statut de la SARL <sup>(2)</sup>, contre 5 % en 1980. En 15 ans, le nombre moyen de salariés par établissement qui en emploie est passé de 2,8 à 4,6 aujourd'hui <sup>(1)</sup>.

La vitalité de l'emploi dans l'Artisanat se manifeste dès la création d'entreprise : 32 % des nouvelles entreprises artisanales embauchent dès le démarrage de l'activité, contre 23 % dans les autres secteurs de l'économie <sup>(3)</sup>.

### L'Artisanat, acteur décisif d'un développement local harmonieux

Selon 93 % des Français, l'Artisanat occupe une place déterminante dans le développement de l'économie régionale et locale <sup>(4)</sup>. Ses entreprises sont en effet réparties dans l'Hexagone de façon homogène selon les zones d'habitat et de peuplement : 31 % dans les communes rurales, 41 % dans les villes de moins de 200 000 habitants, 28 % dans les villes de plus de 200 000 habitants.

Ces entreprises jouent un rôle décisif dans l'animation des centres-villes et permettent le maintien, en périphérie, d'un tissu économique de proximité.

L'Artisanat revitalise les bourgs et les villages : solidement implantées dans les zones rurales, les entreprises artisanales emploient 10 fois plus de salariés que les exploitations agricoles.

Dans les départements d'Outre-Mer, enfin, les 33 000 entreprises artisanales constituent l'ossature de la vie économique locale <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> RSA 1/1/2005

<sup>(2)</sup> DCASPL, « Les chiffres-clés de l'Artisanat » (2004)

<sup>(3)</sup> APCE : « Profil des chefs d'entreprises et des entreprises créées ou reprises » (2000)

<sup>(4)</sup> LOUIS HARRIS (pour le FNPCA) : « Regard des Français sur l'Artisanat » (2005)

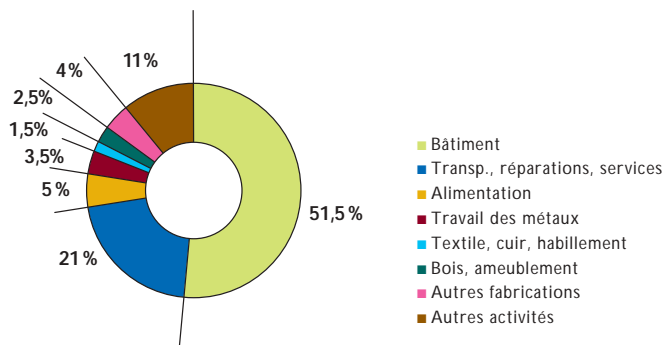
## ►► Chaque année, 100 000 opportunités pour entreprendre dans l'artisanat

En 2004, 99 000 entreprises artisanales ont été immatriculées. 17 000 entreprises existantes ont été reprises, soit 15% de plus qu'en 2003. Mais, 15 000 entreprises artisanales viables disparaissent encore chaque année, faute de repreneur. Chaque année, l'Artisanat offre donc plus de 100 000 opportunités à tous ceux qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise.

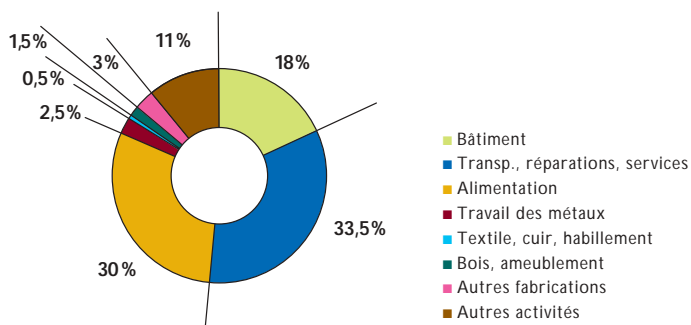
### Des métiers attractifs, pour les créateurs d'entreprise...

Près de 80 % des créations d'entreprise en France sont aujourd'hui concentrées dans quatre secteurs d'activité : le bâtiment, les services aux entreprises, les services aux particuliers et le commerce. Et c'est précisément dans ces secteurs que se développent aussi les entreprises artisanales. En 2004, 51,5 % des créations d'entreprise artisanale ont eu lieu dans le secteur du bâtiment et 21 % dans celui des services. Ces deux secteurs représentent respectivement 33 % et 26 % des effectifs salariés de l'Artisanat, soit au total une population d'1,4 million de personnes.

Plus de 70 % des créations d'entreprise artisanale ont lieu dans les secteurs du bâtiment et des services.



Créations d'entreprise par type d'activité en 2004



Reprises d'entreprise par type d'activité en 2004

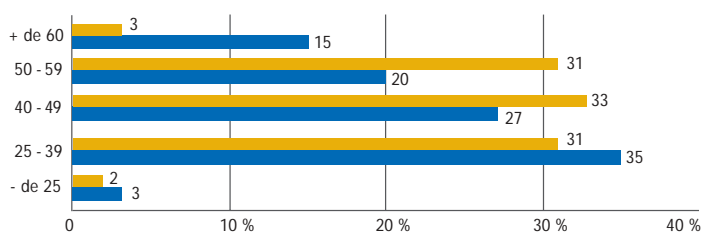
Plus de 60 % des reprises d'entreprise artisanale ont lieu dans les secteurs des services et de l'alimentation.

### ... comme pour les candidats à la reprise

L'Artisanat représente 35 % des reprises d'entreprise enregistrées chaque année en France. En 2004, 17 000 entreprises artisanales ont changé de propriétaire, mais ce chiffre pourrait être beaucoup plus élevé, tant l'Artisanat offre de possibilités à ceux qui veulent entreprendre ! Certains secteurs d'activité comme la réparation, les services aux particuliers (coiffure, esthétique...) et aux entreprises, l'alimentation (boulangerie, boucherie, charcuterie...) sont particulièrement attractifs parce que constitués de fonds de commerce dont la valeur marchande peut être facilement appréciée.

## ▶▶ Les avantages de la reprise

L'Artisanat offre des milliers d'opportunités de reprise, pour tous. Les repreneurs ont l'avantage de poursuivre une activité existante, qui a ainsi généralement toute chance d'être pérennisée.

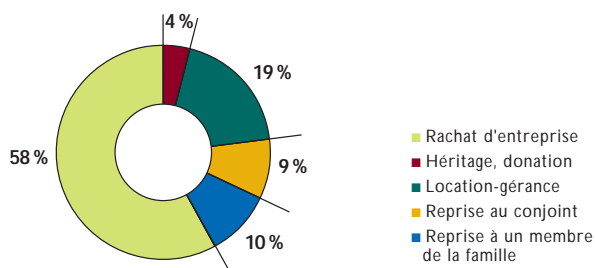


■ 2004 ■ 1997 Répartition en pourcentage et par tranches d'âge des chefs d'entreprises artisanales au 1<sup>er</sup> janvier <sup>(1)</sup>

### 30 000 entreprises à reprendre chaque année

En 2003, plus de 65 000 entreprises artisanales ont cessé leur activité. Parmi elles, 35 000 environ n'étaient plus viables. Sur les 30 000 entreprises en parfaite santé économique, seulement la moitié de leurs dirigeants a trouvé un repreneur <sup>(1)</sup>. Conséquence : chaque année, plus de 15 000 entreprises viables disparaissent.

Aujourd'hui, un tiers des chefs d'entreprise artisanale est âgé de plus de cinquante ans. Dans les dix ans à venir, 300 000 entreprises artisanales devront trouver un nouveau dirigeant, ou bien disparaître en risquant la destruction de plus d'un million d'emplois...



Types de reprises dans l'Artisanat en 1998 <sup>(2)</sup>

### Profiter de l'existant

Avec l'entreprise, l'acheteur reprend généralement des locaux équipés, des salariés formés, une notoriété, la clientèle, des fournisseurs, etc.

Tous ces facteurs expliquent que la survie des entreprises reprises est généralement meilleure que celle des créations pures. Parmi les entreprises créées en 1998 :

- 73 % des reprises (61 % des créations nouvelles) sont encore en activité au bout de trois ans ;
- après cinq ans d'exercice, 59 % des reprises sont encore en activité, contre 49 % des entreprises nouvelles. <sup>(3)</sup>

### Savoirs techniques ou compétences de gestion ?

50 % des entreprises artisanales transmises sont cédées à un salarié de l'entreprise, contre 27 % dans les autres secteurs de l'économie <sup>(2)</sup>. Ces repreneurs ont le savoir technique indispensable, l'expérience et la parfaite connaissance de l'entreprise, de son marché et de ses clients.

L'autre moitié des entreprises cédées l'est à des entrepreneurs « extérieurs », compétents dans la gestion et le commercial : ils reprennent l'entreprise avec ses salariés et leurs savoir-faire, et cherchent à la développer.

<sup>(1)</sup> DCASPL, « Les chiffres-clés de l'Artisanat » (2004)

<sup>(2)</sup> APCE : « La reprise dans l'Artisanat » (2002)

<sup>(3)</sup> INSEE Première : « Le rôle économique des repreneurs d'entreprise » (juillet 2004)

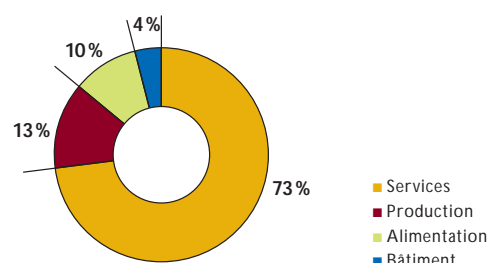
## ►► Qui sont les nouveaux entrepreneurs ?

Trois populations se distinguent dans la création et la reprise des entreprises artisanales : les femmes, les jeunes et les demandeurs d'emploi.

### ■ 25 % des nouveaux entrepreneurs (et 33 % des repreneurs) sont des femmes <sup>(1)</sup>

L'Artisanat se développe aussi grâce aux femmes. Elles sont très présentes dans le secteur des services, mais commencent à rejoindre les métiers de la production et du bâtiment qui se sont modernisés. Les femmes représentent aujourd'hui un tiers des salariés et 19 % des chefs d'entreprise individuelle. En 1998, les femmes représentaient déjà un tiers des repreneurs d'une entreprise artisanale <sup>(2)</sup>.

73% des femmes chefs d'entreprise individuelle dirigent une entreprise de services.

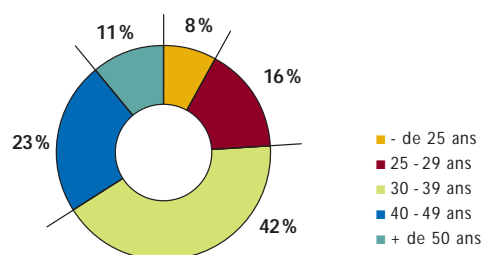


Répartition des femmes chefs d'entreprise individuelle par secteurs d'activité dans l'Artisanat <sup>(3)</sup>

### ■ 66 % des nouveaux entrepreneurs ont moins de 40 ans

En 2005, 54 % des 15-24 ans se déclarent intéressés par les métiers de l'Artisanat et 90 % d'entre eux estiment que l'Artisanat est une chance pour un jeune qui souhaite entreprendre <sup>(4)</sup>. Cette chance, beaucoup la saisissent : deux tiers des nouveaux chefs d'entreprise artisanale ont moins de 40 ans <sup>(1)</sup>.

En 1998, 66 % des nouveaux chefs d'entreprise artisanale ont moins de 40 ans, contre 57 % dans les autres secteurs de l'économie. <sup>(1)</sup>



Age moyen des nouveaux chefs d'entreprise artisanale (créateurs et repreneurs)

### ■ 40 % des nouveaux entrepreneurs sont d'anciens chômeurs

L'Artisanat possède une offre incomparable pour démarrer, dans des activités qui ne nécessitent pas beaucoup de capital, ni beaucoup de main d'œuvre. 40 % des nouveaux chefs d'entreprise artisanale sont d'anciens chômeurs, contre 23 % dans les autres secteurs de l'économie <sup>(1)</sup>. Parmi les demandeurs d'emplois, de nombreux cadres tentent de se reconverter en réalisant un projet de création ou de reprise.

<sup>(1)</sup> APCE : « Profil des chefs d'entreprise et des entreprises créées ou reprises » (2000)

<sup>(2)</sup> APCE : « La reprise dans l'Artisanat » (2002)

<sup>(3)</sup> DCASPL : « Les chiffres-clés de l'Artisanat » (2004)

<sup>(4)</sup> LOUIS HARRIS (pour le FNPCA) : « Regard des Français sur l'Artisanat » (2005)

## ►► Les aides à la création et à la reprise d'entreprise

**S'il faut du temps pour former un artisan, il en faut encore plus pour former un chef d'entreprise, artisanale ou non. L'accompagnement, technique mais aussi financier, est souvent déterminant dans la réussite d'un projet de création ou de reprise. Concernant la transmission des entreprises, il est indispensable de faciliter la rencontre entre ceux qui s'en vont et ceux qui souhaitent prendre la relève.**

Pour répondre à ces objectifs, de nombreux réseaux d'accompagnement et dispositifs d'aide à la création et à la reprise d'entreprise ont été mis en place, à l'initiative des Chambres de métiers et de l'Artisanat et des Organisations professionnelles.

**L'Outil pour la localisation et l'implantation de l'Artisanat (OLIA)** est un système d'information, développé au sein du réseau des Chambres de métiers et de l'Artisanat. Il permet aux futurs chefs d'entreprise d'avoir une photographie précise de l'activité artisanale dans un espace donné (département, canton, pays...).

■ **Les Chambres de métiers et de l'Artisanat** gèrent les formalités de création et de reprise des entreprises artisanales. Elles exercent plusieurs fonctions : accueil et information des jeunes et des professionnels, organisation de stages de préparation à l'installation, apprentissage et formation aux métiers de l'Artisanat, accompagnement économique pour la création, le développement et la transmission.

L'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) fédère les 106 Chambres départementales et les 22 Chambres régionales : soit 400 points d'accueil sur l'ensemble du pays (Outre-mer inclus).

### **APCM**

12, avenue Marceau – 75008 Paris

[www.apcm.com](http://www.apcm.com)

et aussi : **0 825 36 36 36**

(numéro unique permettant d'accéder directement à la Chambre de métiers de votre département - 0,15 € TTC/mn)

■ **Les Organisations professionnelles** sont réunies au sein de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA). Elles représentent 50 fédérations nationales regroupant quelque 4500 syndicats départementaux, eux-mêmes rassemblés au sein de 3 confédérations : la CGAD (métiers de l'Alimentation), la CAPEB (métiers du Bâtiment) et la CNAMS (métiers de la Production et des Services). Outre les représentations locales de ces confédérations, l'UPA dispose de 115 représentations départementales et régionales, dans l'Hexagone et Outre-mer.

### **UPA**

53, rue Ampère – 75017 Paris

Tél : 01 47 63 31 31

[www.upa.fr](http://www.upa.fr)

### **CAPEB**

2, rue Béranger – 75003 Paris

Tél : 01 53 60 50 00

[www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

### **CGAD**

15, rue de Rome – 75008 Paris

Tél : 01 44 90 88 44

[www.cgad.fr](http://www.cgad.fr)

### **CNAMS**

8, impasse Daunay – 75011 Paris

Tél : 01 44 93 20 44

[www.cnams.fr](http://www.cnams.fr)

## ▶▶ Les aides à la création et à la reprise d'entreprise

■ **La Bourse nationale des opportunités artisanales (BNOA)** est un outil mis en œuvre à l'initiative du réseau des Chambres de métiers et de l'Artisanat et de leurs partenaires professionnels. Actualisé en permanence, il propose environ 3000 entreprises à reprendre dans plus de 250 métiers représentant la diversité des savoir-faire traditionnels, artistiques ou de haute technologie de l'Artisanat. Ces offres concernent tous les secteurs d'activité de l'Artisanat : alimentation, bâtiment, production et services.

Toutes les offres présentées ont fait l'objet d'un diagnostic concerté entre le cédant et un agent économique de sa Chambre de métiers et de l'Artisanat.

La BNOA permet aux cédants d'être « repérables et repérés » sur l'ensemble du territoire, et même à l'échelle européenne. Ainsi, l'offre sort de son contexte local et est susceptible de toucher tous les repreneurs potentiels. Réciproquement, grâce à cet outil, ces derniers peuvent analyser les cessions dans le marché qui les intéresse et trouver l'entreprise qui correspond le mieux à leurs attentes.

[www.bnoa.net](http://www.bnoa.net)

■ **Le Centre de formalités des entreprises (CFE)** en ligne est dû à l'initiative de 45 Chambres de métiers et de l'Artisanat désireuses de permettre, en quelques étapes, l'établissement du dossier de création d'entreprise et d'offrir tous les renseignements concrets disponibles sur le sujet.

[www.cfe-metiers.com](http://www.cfe-metiers.com)

■ **L'Observatoire des aides aux petites entreprises : L'ISM** (Institut Supérieur des Métiers) a développé un observatoire des aides aux petites entreprises. Une base de données comprenant l'ensemble des dispositifs d'aides européens, nationaux, régionaux et départementaux, programmés en direction des PME, est consultable depuis le site [www.infometiers.org](http://www.infometiers.org). Cet outil permet notamment d'identifier l'ensemble des dispositifs mobilisables sur une commune donnée, ainsi que de visualiser le territoire d'application de ces interventions économiques.

Pour en savoir plus sur les aides des collectivités locales, vous pouvez aussi consulter les sites Internet des conseils régionaux et départementaux, des préfectures régionales et départementales.

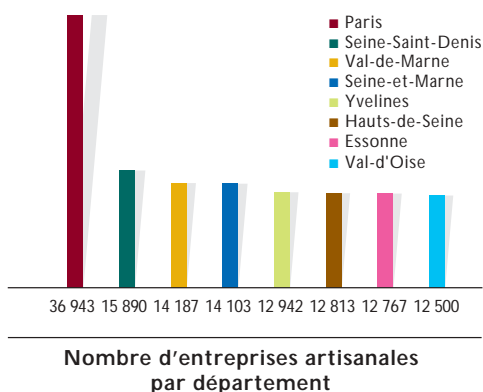
### **Et pour en savoir plus :**

Le site de « l'Artisanat. Première entreprise de France. » : [www.artisanat.info](http://www.artisanat.info)

# Les chiffres de l'Artisanat en Île-de-France

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'Artisanat francilien regroupait 132 200 entreprises réparties sur 8 départements et 330 000 salariés.

En 2004, dans la région, 11 400 nouvelles entreprises artisanales ont été créées et 1 700 entreprises existantes ont été reprises.



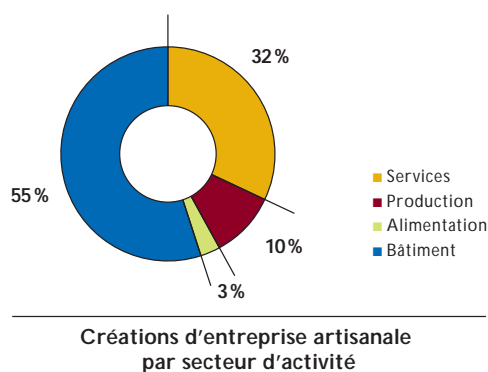
## Des entreprises artisanales toujours plus nombreuses

Avec 132 200 entreprises artisanales en 2005 (soit 2 000 de plus qu'en 2004), l'Île-de-France représente 15 % du nombre total d'entreprises artisanales en France.

28 % de ces entreprises sont installées à Paris.

39 % des entreprises artisanales franciliennes appartiennent au secteur du bâtiment, 36 % relèvent du secteur des services, 17 % de la production et 8 % de l'alimentation.

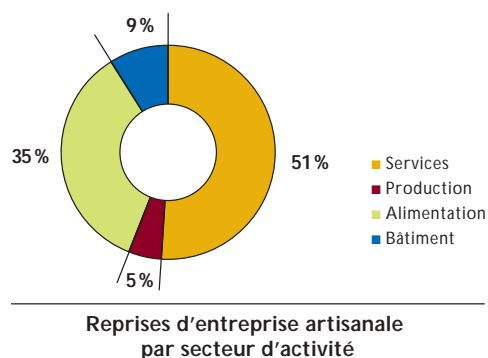
En outre, 55 % de ces entreprises sont des personnes morales (SA, SARL...). Une proportion largement supérieure à la moyenne nationale (42 %).



## L'Artisanat francilien : un vivier entrepreneurial dynamique

En 2004, 11 400 nouvelles entreprises artisanales ont été créées en Île-de-France, soit 13 % de plus qu'en 2003. 55 % des nouvelles entreprises franciliennes appartiennent au secteur du bâtiment.

Après un léger fléchissement en 2003, le nombre d'entreprises artisanales reprises en Île-de-France a fortement augmenté en 2004. 1 700 entreprises ont été reprises dans la région, soit 14 % de plus qu'en 2003. Cela représente une augmentation supérieure à la moyenne nationale (+ 12,5 %). 86 % des entreprises artisanales reprises appartiennent au secteur des services et de l'alimentation.



## 330 000 franciliens sont salariés d'une entreprise artisanale de la région

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les entreprises artisanales d'Île-de-France employaient 330 000 salariés. Les deux tiers travaillent dans les secteurs du bâtiment et des services.

En moyenne, chaque entreprise artisanale francilienne emploie 2,5 salariés.

RÉPARTITION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES ARTISANALES FRANCILIENNES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur	Nombre de salariés	en %
Alimentation	37 332	11
Production	73 161	22
Bâtiment	109 025	33
Services	110 958	34

Source : RSA 1/1/2005